

Plages de Saint-Aygulf

PLUSIEURS PHASES DE TRAVAUX POUR EFFACER LES DÉGÂTS DES INONDATIONS



La plage de la Galiote avait quasiment disparu au lendemain de la catastrophe le 16 juin dernier (à gauche). Au prix d'efforts considérables, la saison a pu être en partie sauvée pour les commerces de la dite-plage

Tout le monde se souvient des terribles images des flots débordant sous le pont de la Galiote à Saint-Aygulf, au lendemain des terribles pluies s'étant déversées sur l'Est-Var le 15 juin dernier.

Depuis, différentes phases de travaux ont été engagées, plus ou moins rapidement suivant l'état d'urgence alors que la saison estivale était déjà lancée.

"Le plus marquant aura certes été la remise en état de la plage de la Galiote, confie Gerald Soccoja, adjoint au maire. En concertation avec les commerçants plagistes, à qui l'on a expliqué comment nous allons procéder. De 25 à 30.000 m³ de sable ont été ramenés de l'embouchure du port à ce qui était leur place initiale sur la plage même."

Cette première phase s'avérait effectivement essentielle dans l'optique de sauver la saison pour les restaurateurs, au tout début de l'été.

Même contrainte saisonnière au niveau du "Venise", au beau milieu de la plage des Esclamandes, avec "les rigoles à recombler, la remise sur pied du kiosque-snack et du local des pompiers pour la sécurité des plages", pour un montant de 117.000€.

Sans oublier cette "brèche de 60 m environ, que l'on a comblée courant septembre derrière la ferme des Esclamandes, avant de reconstituer la dune".

Enfin, vraisemblablement début 2011, seront remplacées les deux passerelles en bois qui permettaient de circuler aux abords des étangs de Villepey. Et sans compter encore "la récupération des macro-déchets dans les étangs précisément..."

Bien du travail en perspective donc - "certainement jusqu'au printemps" - pour effacer, d'un point de vue visuel au moins, les stigmates de la catastrophe.

Hauts du Capitou

CONSTRUIRE LE FRÉJUS DE DEMAIN

Le sénateur-maire apprécie de venir à la rencontre de ses concitoyens. Et les habitants des Hauts du Capitou comme ceux des autres quartiers.

Dans ce domaine isolé où réside tout de même un bon millier de Fréjusiens à l'année, et une population qui se retrouve multipliée par trois au moment de la saison estivale, il a notamment été question de développement économique, eu égard aux nombreux changements intervenus ces derniers mois au pied du domaine.

Outre le pôle Jean-Louis en amont de la barrière de péage, le pôle BTP se dessine aujourd'hui de façon plus précise de l'autre côté de l'autoroute.

Parallèlement à cette future pépinière d'entreprises, le pôle habitat commence également à sortir de terre. "Nous n'avons pas d'or à Fréjus, souligne avec humour le sénateur-maire, mais une richesse que beaucoup de communes de la Côte d'Azur nous envient, c'est le foncier. Cette richesse nous permet aujourd'hui de continuer à nous développer."

Ajoutant encore, "il ne s'agit certes pas de galvauder et il convient de sauvegarder l'équilibre entre zones urbanisées et zones naturelles (respectivement 3,5



et 7,5 ha sur les 11 au total du territoire communal). Il serait en revanche inconcevable de tout mettre en œuvre pour créer des emplois et attirer des personnes extérieures, sans penser parallèlement aux possibilités de les loger. D'où cette réalisation simultanée d'un pôle habitat, lequel permettra de loger, sur place, les futurs actifs qui viendront travailler au Capitou".

Il n'est pas question ici d'une "course à l'urbanisation. Mais il est de mon devoir et de ma responsabilité de maire d'anticiper les besoins futurs, d'imaginer le Fréjus de demain, que nous laisserons dans 20 ans à nos enfants. C'est une réflexion à long terme que nous menons sur le Grand Capitou, avec les élus, et tout particulièrement Jean-Claude Tosello en charge du développement économique".

▶ LES PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Relations sociales avec les quartiers : permanences mensuelles de Lisiane Segond-Belhamani

Afin de renforcer la politique de proximité voulue par le sénateur-maire de Fréjus, Lisiane Segond-Belhamani, conseillère municipale en charge de relations sociales avec les quartiers, tiendra des permanences les :

- lundi 29 novembre, 16h-18h30 à VILLENEUVE (centre social);
- mercredi 1^{er} déc., 9h30-12h CENTRE HISTORIQUE (1^{er} étage mairie centrale);
- mardi 7 décembre, 16h-18h30 à la TOUR DE MARE (maison de quartier, bureau PM);
- jeudi 9 décembre, 9h30-12h à SAINTE-CROIX (centre social de Sainte-Croix);
- lundi 13 décembre, 16h-18h30 à BELLEVUE (salle de l'association de Bellevue);
- mardi 14 décembre, 16h-18h30 à la GABELLE (salle Tassan mairie annexe);
- jeudi 16 décembre, 9h30-12h à l'AGACHON (centre social ERA).

Culture-Patrimoine

Françoise Cauwel, adjointe au maire, déléguée à la culture et au patrimoine, tient une permanence pour toute question ou proposition relatives à sa délégation le mardi, de 9h30 à 12h30, à l'office de tourisme de Fréjus, place Clémenceau.

Centre historique

Odile Monéger, adjointe au maire, déléguée au centre historique, reçoit sur rendez-vous, dans les bureaux du service de l'emploi et du logement, 187, rue Jean-Jaurès. RV du lundi au vendredi, de 8h30 à 13h30. Odile Monéger est joignable de 14h30 à 16h30 au 04 94 51 76 46.

Saint-Jean de Cannes

Jacques Lux, conseiller municipal, tient des permanences les mardi et samedi matin, de 10h à 12h, salle polyvalente, rue du Marsaou.

Personnes à mobilité réduite : permanences de Monique Bletterer

Monique Bletterer, conseillère municipale, tient des permanences tous les mercredis matins, à la convenance des personnes, salle du Sextant avenue de Provence. Rendez-vous auprès du CCAS au 04 94 17 66 17.

Accueil du Nouvel arrivant : permanence d'E. Gaillard-Lenoir

Elisabeth Gaillard-Lenoir, conseillère municipale en charge de l'accueil du Nouvel arrivant, tient une permanence chaque mardi, de 14h à 17h, en mairie centrale, place Formigé.

En savoir + :

CONTACTER LES ÉLU(E)S.

www.ville-frejus.fr, rubrique "mairie"